Association Ranimons la cascade !
C/° M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
b.gauvain@orange.fr
Tél : 06 84 32 99 79

Salles-la-Source, le 10 mars 2014

226 adhérents, 860 signataires pétition
LR avec AR

à Monsieur Jean-Marc Ayrault,
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varennes
75007 PARIS

Objet : Cascade et micro-centrale hydroélectrique
de Salles-la-Source (12)
Communication d'une motion de demande
d'enquête administrative indépendante

DEUXIEME RELANCE

Lettre ouverte avec copie aux élus et à la presse

Vos références : CAB IV/2 EN R029396.01.1

Monsieur le Premier Ministre,

L'association que je préside est mobilisée depuis de 3 ans et 9 mois pour la réhabilitation du site exceptionnel et inscrit au Patrimoine de Salles-la-Source, défiguré par un projet de renouvellement de microcentrale hydroélectrique de très faible intérêt énergétique et dont la concession est arrivée à son terme le 31 décembre 2005.

1/ **Par courrier du 25 mars 2013, je vous ai adressé une motion,** votée à l'unanimité par notre Assemblée générale, vous alertant sur la situation de la micro-centrale hydroélectrique de Salles-la-Source et la gestion très contestée du dossier par les services de l'État.

Cette lettre évoquait, par delà des recours en justice, « de graves et multiples irrégularités, secret et dissimulation, refus de réponse et absence de prise en compte par l'État de nos légitimes interrogations, notamment sur la sécurité, tolérance d'invraisemblables comptables ».

Votre réponse en retour du 3 avril 2013, transmettant le dossier au Préfet de l'Aveyron, montrait que vous n'avez pas pris conscience **de la nature exacte et de la gravité des faits** concernés.

Par ailleurs, nous devions être tenus informés des suites de l'examen attentif prescrit, ce qui n'a **jamais été le cas**.

2/ Je vous ai ensuite fait parvenir le 17 juillet 2013 et **pour appuyer notre demande** un ensemble de courriers de soutien à notre demande et vous **avez accusé réception le 19 juillet.** Ces courriers ont été signés **par des élus de l'Aveyron,** qui vous demandaient de prendre au sérieux cette demande. Le fait qu'en dépit de choix et orientations politiques différentes, ils aient tous accepté de le signer montrait que nous n'étions pas là dans une affaire ordinaire.

Il est à noter que plusieurs élus de la majorité présidentielle n'ont pas souhaité signer mais nous ont affirmé qu'ils s'adresseraient directement à vos services (Marie-Lou Marcel, député PS) ou à votre ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Philippe Martin (Stéphane Mazars et Alain Fauconnier, sénateurs PRG et PS de l'Aveyron, le premier étant résident sur la commune de Salles-la-Source).

Ce courrier est resté sans réponse depuis près de huit mois ce qui nous paraît difficilement compréhensible, compte tenu de la gravité des faits incriminés. On nous dit parfois que des « personnalités influentes » interviendraient et pèseraient sur ce dossier en dénigrant le travail, que nous pensons pourtant irréprochable, effectué par notre association, sans toutefois ne jamais se prononcer sur le fond des questions posées. Nous n'osons y croire...

Depuis six mois plusieurs événements nouveaux viennent nous conforter dans notre bon droit et nous donnent à penser que le traitement de ce dossier doit absolument être remis à plat **de façon totalement indépendante**. Vous les trouverez en annexe à ce courrier.

Nous ne pouvons pas croire que le haut représentant de l'État, que vous êtes, cautionne par son silence tous ces faits. Pour mémoire et pour ne citer que quelques irrégularités particulièrement choquantes, il est question dans ce dossier de :

- Exploitation de l'énergie sans titre depuis 2006 ;
- Absence de retour des biens à l'État depuis cette date ;
- Absence de mise en concurrence de l'installation pour un éventuel renouvellement ;
- Refus de l'État de communiquer de nombreuses pièces du dossier ayant nécessité cinq recours devant la CADA et deux recours devant des Tribunaux Administratifs ;
- Condamnation de l'État dans un de ces recours à nous fournir les documents exigés, non exécuté depuis bientôt six mois ;
- Dépôt de bilans comptables totalement erronés affichant presque toujours des résultats proches de zéro et absence des réaction des services de l'État pourtant alertés depuis plus de deux ans,
- Soupçon très élevé de travail dissimulé et de fraude fiscale ;
- Soupçons sur la sortie de redressement judiciaire de l'entreprise en 2008, malgré de tels bilans ;
- Convention modifiant en secret les conditions de la fin de la concession, bien que celle-ci soit achevée, signée entre l'État et l'exploitant en 2006 et dissimulée jusqu'en 2012.

Il nous semble désormais très peu probable que l'entreprise incriminée puisse un jour être à nouveau autorisée. C'est désormais la stratégie de l'Etat de ne pas répondre aux requêtes et de faire durer le plus possible la situation contestée, que nous redoutons.

Fermer trop longtemps les yeux sur de telles fraudes manifestes reviendrait à les cautionner.

Nous ne pouvons pas croire que ce soit le cas et espérons donc, dans de très brefs délais, une réponse de votre part prenant en compte l'ensemble des questions posées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour le conseil d'administration de « Ranimons la cascade ! »

Bernard Gauvain

B. Gauvain

Pièces Jointes :
- Rappel de la motion du 15 mars 2013
- Quelques points actualisés du dossier
- Note sur les comptes de la SHVSS en 2012
- Les défenseurs de la cascade s'irritent de la passivité de l'État face à ces fraudes...

Pour mémoire, le courrier du 21 mars 2013 et la motion qui vous est adressée étaient accompagnés de courriers de soutien signés de (par ordre alphabétique) :

- José Bové, élu de l'Aveyron au Parlement Européen ;
- Bernard Burguière, Conseiller Général de Conques et vice-président de la commission tourisme ;
- Pierre-Marie Blanquet, vice-Président du Conseil Général de l'Aveyron ;
- Robert Caule, Maire de Salles-la-Source ;
- Yves Censi, député de l'Aveyron, arrondissement de Rodez.
- Anne Gaben-Toutant, Conseiller Général de Marcillac ;
- Jacques Hourdequin, président de la communauté de communes Conques-Marcillac ;
- Jean-Claude Luche, président du Conseil Général de l'Aveyron
- Jean Milesi, vice-Président du Conseil Général de l'Aveyron ;
- Marie-Françoise Vabre, Conseiller Régional Midi-Pyrénées.